

1. Identification de la substance ou préparation et de la société productrice

Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

634A20 - Diluant pour colle synthétique 636W17

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale:

Solvant

Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: Otto Bock HealthCare Canada Ltd.

Rue/B.P.: 5470 Harvester Road

Place, Lieu: Burlington, ON L7L 5N5, CDN

Canada

WWW: www.ottobock.ca

E-mail: info.canada@ottobock.com

Téléphone: (800) 665-3327

Télécopie: (800) 463-3659

Service responsable de l'information:

Mark Agro, Téléphone: (800) 665-3327 (9 am - 5 pm)

Indications diverses:

Siège:

Ottobock SE & Co. KGaA

Max-Näder-Straße 15

Duderstadt

Allemagne

Numéro d'appel d'urgence

COLLECT, Téléphone: (613) 996-6666
Transport:
CONSULTANK Lutz Harder GmbH (Contract QUALI003)
Téléphone: +49 (0)178-4337434 (from USA: 01149 178 4337434)

2. Identification des dangers

Aperçu de cas d'urgence

Aspect:

Forme: liquide

Couleur: incolore, limpide

Odeur:

douceâtre, aromatique

Classification:

Flam. Liq. 2; Eye Irrit. 2A; STOT SE 3;

Symboles de danger:


 Mention d'avertissement: **Danger**

Mentions de danger:	Liquide et vapeurs très inflammables. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Conseils de prudence:	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef. Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Statut des risques

Ce produit est classé comme dangereux sous les lois de l'OSHA aux États-Unis et du SIMDUT au Canada.

Dangers non classés ailleurs

Les vapeurs provoquent une légère irritation des muqueuses.
Effet narcotique en cas de doses élevées. Risque d'une acidose métabolique.
En cas d'ingestion: Troubles gastro-intestinaux.
Autres symptômes: Maux de tête, vertiges, nausée, état inconscient.
voir section 11: Informations toxicologiques

3. Composition / Informations sur les composants

Spécification chimique:	C3 H6 O = H3C-CO-CH3 Acétone, Diméthyl cétone, 2-Propanone, Méthyl-cétone
Numéro CAS:	67-64-1
Numéro RTECS:	AL3150000

4. Premiers secours

Informations générales:	Transporter la victime à l'air frais, desserrer ses vêtements et l'allonger. Protéger la victime du froid. En cas de perte de conscience, allonger la personne sur le côté et bien la caler pour le transport. Appeler immédiatement un médecin.
En cas d'inhalation:	Transporter la victime à l'air frais, desserrer ses vêtements et l'allonger. En cas de difficultés ou même d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration de sauvetage ou utiliser un appareil respiratoire ou un appareil à oxygène. Appeler aussitôt un médecin.
Après contact avec la peau:	Oter aussitôt les vêtements, chaussures et chaussettes souillés. En cas de contact avec la peau, rincer aussitôt abondamment avec de l'eau et du savon. Etendre ensuite de la crème sur la peau. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.
Contact avec les yeux:	Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite aussitôt un ophtalmologiste.

Ingestion: En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
Administer du charbon actif afin de réduire la résorption dans l'appareil digestif.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Brûle les yeux et la peau. fatigue, nausée, Maux de tête, vertiges, état inconscient.

En cas d'inhalation:

Des expositions accidentelles à des quantités extrêmement importantes d'acétone par inhalation de vapeurs ou par ingestion de liquides sont nécessaires (par exemple plusieurs milliers de ppm de vapeurs d'acétone) pour que l'on puisse constater des signes évidents de toxicité chez les êtres humains

Après absorption: Troubles gastro-intestinaux.

Après contact avec la peau:

Irritant. Une exposition renouvelée ou continue peut provoquer des irritations cutanées et des dermatites en raison des propriétés dégraissantes du produit.

Pas de signes d'effet sensibilisant chez les êtres humains

Après contact avec les yeux: Provoque une sévère irritation des yeux.

Informations pour le médecin

Combattre l'acidose. Contrôler la réserve alcaline. Contrôler la respiration.

En cas de difficultés ou même d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration de sauvetage ou utiliser un appareil respiratoire ou un appareil à oxygène.

Attention: période latente de plusieurs heures. Dans certains cas graves, on ne peut exclure l'apparition d'une pneumonie ou d'un oedème pulmonaire.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point éclair/plage d'inflammabilité:

-17 °C (c.c.)

Température d'auto-inflammabilité:

465 °C (Groupe d'ignition G1)

Agents d'extinction appropriés:

Poudre d'extinction, mousse résistante à l'alcool, dioxyde de carbone, jet d'eau en aspersion

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquide et vapeurs très inflammables.

Des mélanges explosifs à l'air peuvent déjà se former à température ambiante. Veiller au retour de flamme.

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Indications complémentaires:

Un échauffement provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion. Refroidir les récipients exposés au danger par aspersion d'eau.

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être évacués conformément aux directives officielles locales.

Classe de feu: B

Les mélanges de 4% d'acétone et de 96% d'eau ont encore un point éclair de 54 °C.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de précautions individuelles:

Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Eloigner toutes les personnes non concernées en sens contraire du vent.

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Port recommandé d'un équipement de protection résistant aux solvants.

Précautions en matière d'environnement:

Colmater la fuite si cela peut se faire sans danger.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations, les eaux de surface, les caves ou les excavations.

Toute émission dans le voisinage doit être signalée aux services de police et d'incendie. Bien colmater toutes les pièces se trouvant en contrebas. Danger d'explosion!

Méthodes de nettoyage:

En cas d'un épanchement de fortes quantités: Endiguer et pomper. Protection antidéflagrante indispensable.

Absorber les quantités restantes avec des substances ininflammables liant les liquides (terre sèche, sable, vermiculite, grès broyé).

Eaux courantes: La dilution s'effectue rapidement. Informer les usagers d'eau potable, d'eau industrielle ou de refroidissement, si le produit s'est écoulé en grandes quantités.

Eaux stagnantes: Couper les arrivées. Eloigner toute source d'ignition.

Indications complémentaires:

Les vapeurs s'épanchent au niveau du sol. Colmater les bouches de canalisations et évacuer les caves. Diluer avec beaucoup d'eau. N'utiliser que des appareils/garnitures antidéflagrants.

Liquide: Très facilement inflammable. Le liquide s'évapore très rapidement.

Vapeurs: Très facilement inflammable.

Les vapeurs forment avec l'air des mélanges explosibles qui sont plus lourds que l'air. Ils s'épanchent au niveau du sol et peuvent causer un retour de flammes sur de grandes distances. Inflammable en présence de surfaces chaudes, d'étincelles et de flammes nues.

Solubilité dans l'eau: complètement

Les mélanges de 4% d'acétone et de 96% d'eau ont encore un point éclair de 54 °C. En cas d'écoulement de grandes quantités du produit, il faut tenir compte de l'inflammabilité des mélanges eau-acétone. Des mélanges explosibles peuvent se former avec l'air à la surface de l'eau.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Précautions de manipulation:

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail.

Prévoir une aspiration de l'air ambiant à hauteur du sol. Les vapeurs concentrées sont plus lourdes que l'air.

Éviter la formation d'aérosols. Ne pas inspirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection approprié.

N'utiliser que des appareils/garnitures antidéflagrants. Ne pas utiliser de l'air comprimé.

Protection contre l'incendie et les explosions:

Un échauffement au-dessus de 50 °C provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion.

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Veiller au retour de flamme.

A l'intérieur de récipients partiellement vides il peut se former des mélanges explosibles.

Prévoir un dispositif de réfrigération de secours pour le cas d'un incendie environnant.

Travaux de soudage interdits.

Utilisation(s) particulière(s) Solvant

Stockage

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Protéger de radiations solaires.

Les récipients en acier, en acier inoxydable et en aluminium sont d'une résistance appropriée. Le cuivre risque d'être corrodé.

Matériel inadéquat pour récipients/installations: Risque de corrosion des matières plastiques.

S'assurer que d'éventuelles fuites pourront être collectées (p.ex. dans des cuvettes ou bouteilles).

Conseils pour le stockage en commun:

Ne pas stocker avec des substances comburantes, auto-inflammables ou s'enflammant facilement.

Formation possible de peroxyde en cas d'exposition du produit à l'air et à l'eau.

Indications diverses:

A l'intérieur de récipients partiellement vides il peut se former des mélanges explosibles. Stockage à l'air libre: Utiliser uniquement les appareils agréés pour un emploi dans la zone 1.

Stockage en locaux: Utiliser uniquement les appareils agréés pour un emploi dans la zone 2.

8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Directives de l'exposition

Valeurs limites au poste de travail:

Type	Valeur seuil
Canada, Alberta: OEL 15 min	1800 mg/m ³ ; 750 ppm
Canada, Alberta: OEL 8 hour	1200 mg/m ³ ; 500 ppm
Canada, BC: OEL STEL	500 ppm
Canada, BC: OEL TWA	250 ppm
Canada, Québec: VECD	2380 mg/m ³ ; 1000 ppm
Canada, Québec: VEMP	1190 mg/m ³ ; 500 ppm
EUA: ACGIH: STEL	500 ppm
EUA: ACGIH: TWA	250 ppm
EUA: NIOSH: TWA	590 mg/m ³ ; 250 ppm
EUA: OSHA: TWA	2400 mg/m ³ ; 1000 ppm

Valeurs limites biologiques:

Type	Valeur seuil	Paramètre	Matériau	Date de la prise d'échantillon
EUA: ACGIH-BEI	25 mg/L	acétone	urine	fin de l'exposition voire fin du processus

Contrôle de l'exposition

Protection antidéflagrante indispensable. Assurer une bonne ventilation de l'atelier et/ou mettre en place un système d'aspiration de l'air au poste de travail.

Se reporter également aux informations du chapitre 7, paragraphe stockage.

Protection individuelle

Protection yeux/visage	Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme OSHA Standard - 29 CFR: 1910.133 o ANSI Z87.1-2010.
Protection de la peau	Porter des vêtements de protection résistants aux solvants Recommandation: Vêtements ignifuges, antistatique. gants de protection conforme EN 345-347. Gants de protection conforme à la OSHA Standard - 29 CFR: 1910.138. Type de gants: Caoutchouc butyle - Epaisseur du revêtement >= 0.5 mm. Période de latence: >480 min. Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.
Protection respiratoire:	Utiliser un filtre contre les vapeurs de liaisons organiques à point d'ébullition bas conforme à OSHA Standard - 29 CFR: 1910.134 ou ANSI Z88.2. Tenir à disposition pour les cas d'urgence un appareil de respiration indépendant de l'air environnant

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir éloigné de toute source de chaleur, d'étincelle ou de flamme ouverte. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Tenir à disposition dans l'espace de travail un dispositif de rinçage oculaire .

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	Forme: liquide Couleur: incolore, limpide
Odeur:	douceâtre, aromatique
Seuil olfactif:	47.5 mg/m ³
Valeur pH:	à 10 g/L: neutre; 50% dans H ₂ O: 5-6
Point de fusion/point de congélation:	-94.7 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	56.05 °C
Point éclair/plage d'inflammabilité:	-17 °C (c.c.)
Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	Liquide et vapeurs très inflammables.
Limites d'explosivité:	LIE (Limite Inférieure d'Explosivité): 2.50 Vol% LSE (Limite Supérieure d'Explosivité): 14.30 Vol%
Tension de vapeur:	à 20 °C: 240 hPa à 50 °C: 800 hPa
Densité de la vapeur:	2.1
Densité:	à 20 °C: 0.79 g/mL
Solubilité:	à 20 °C: dans solvants organiques 100 %
Solubilité dans l'eau:	à 20 °C: miscible en toutes proportions
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	-0.24 log P(o/w) D'après le coefficient de partage n-octanol/eau, l'accumulation dans les organismes est peu probable
Température d'auto-inflammabilité:	465 °C (Groupe d'ignition G1)
Décomposition thermique:	aucune
Viscosité, dynamique:	à 20 °C: 0.32 mPa*s
Propriétés explosives:	Classe d'exposition 1; Groupe d'explosion II A
Propriétés comburantes:	Liquide et vapeurs très inflammables.
Température d'ignition:	465 °C (Groupe d'ignition G1)
Indice de réfraction:	à 20 °C: 1.358 - 1.359
Indications diverses:	Poids moléculaire: 58.09 g/mol Constante de dissociation: pKa = 24.2 à 25°C Indice d'évaporation: 2.0 (éther = 1) Indice d'évaporation: 5.6 (n-BuAc = 1) Concentration de saturation à 20 °C: 550 g/m ³

10. Stabilité et réactivité

Réactivité:	Acétone réagit en présence de bases. Les vapeurs forment avec l'air des mélanges explosibles qui sont plus lourds que l'air. Ils s'épanchent au niveau du sol et peuvent causer un retour de flammes sur de grandes distances. Risque de charges électrostatiques.
Stabilité chimique:	Le produit reste stable dans les conditions normales de stockage.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue.

- Conditions à éviter: Facilement inflammable. Les vapeurs concentrées sont plus lourdes que l'air.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Forme avec l'air des mélanges explosifs, ainsi que dans des récipients vides et non nettoyés.
En mélange avec des hydrocarbures chlorés, il peut se dégager sous l'effet de la lumière de la chloroacétone fortement irritante.
- Matières incompatibles: Corrode de nombreuses matières plastiques et le caoutchouc. Au contact d'hydroxyde de baryum, d'hydroxyde de sodium et de nombreuses autres substances alcalines, il peut se produire une condensation.
Éviter tout contact avec oxydants forts, bases et amines.
- Produits de décomposition dangereux: En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.
- Décomposition thermique: aucune

11. Informations toxicologiques

Tests toxicologiques

- Toxicité aiguë: DL50 Rat, par voie orale: 5800 mg/kg bw (OECD 401)
DL50 Rat, dermique: > 15800 mg/kg bw
LC50 Rat, par inhalation: 76 mg/L/4h

Effets toxicologiques:	<p>Toxicité aiguë (par voie orale): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.</p> <p>Toxicité aiguë (dermique): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.</p> <p>Toxicité aiguë (par inhalation): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.</p> <p>Corrosion cutanée/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.</p> <p>Symptômes spécifiques lors des tests sur les animaux (cochon d'Inde): Sans effets irritants.</p> <p>Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2A = Provoque une sévère irritation des yeux.</p> <p>Symptômes spécifiques lors des tests sur les animaux (Lapin): irritant (OECD 405)</p> <p>Sensibilisation respiratoire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.</p> <p>Sensibilisation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.</p> <p>Sensibilisation: Symptômes spécifiques lors des tests sur les animaux (cochon d'Inde): non sensibilisant (OECD 406)</p> <p>Mutagenicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.</p> <p>Mutagenité bactérielle: non mutagène (OECD 471)</p> <p>Aberrations chromosomiques, in vitro (OECD 473): négatif</p> <p>Mutations génétiques des cellules de mammifères, in vitro (OECD 476): négatif</p> <p>Test du micronoyau in-vivo Souris/Hamster (non-Guideline): négatif</p> <p>Cancerogénité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.</p> <p>Non carcinogène en cas d'exposition à long terme (Souris, dermique).</p> <p>Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.</p> <p>Effets sur la fertilité: Pas de risque de lésion de la capacité de reproduction selon le test sur animaux.</p> <p>toxicité pour le développement: Aucune toxicité pour le développement (inhalation à Rat, Souris, OECD 414).</p> <p>Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.</p> <p>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): STOT SE 3 = Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut provoquer somnolence ou vertiges.</p> <p>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.</p> <p>NOAEL Rat, par voie orale: 900 mg/kg/90d bw/d</p> <p>NOAEC Rat, par inhalation: 22500 mg/m³/8w</p> <p>Danger par aspiration: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.</p>
Autres informations:	<p>Brève exposition: 10000 ppm s'avèrent tolérables</p> <p>Aucun symptôme n'est apparu après 30 jusqu'à 60 minutes.</p>

Symptômes

Brûle les yeux et la peau. fatigue, nausée, Maux de tête, vertiges, état inconscient.

En cas d'inhalation:

Des expositions accidentelles à des quantités extrêmement importantes d'acétone par inhalation de vapeurs ou par ingestion de liquides sont nécessaires (par exemple plusieurs milliers de ppm de vapeurs d'acétone) pour que l'on puisse constater des signes évidents de toxicité chez les êtres humains

Après absorption: Troubles gastro-intestinaux.

Après contact avec la peau:

Irritant. Une exposition renouvelée ou continue peut provoquer des irritations cutanées et des dermatites en raison des propriétés dégraissantes du produit.

Pas de signes d'effet sensibilisant chez les êtres humains

Après contact avec les yeux: Provoque une sévère irritation des yeux.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Toxicité aquatique:

Effets aigus:

Toxicité pour le poisson:

- espèces d'eau douce: 96h LC50 (*Oncorhynchus mykiss*): 5,540 mg/L
- espèces marines: 96h LC50 (*Alburnus alburnus* (ablette)): 11,000 mg/L

Toxicité pour les invertébrés:

- espèces d'eau douce: 48h EC50 (*daphnia pulex* (puce d'eau)): 8,800 mg/L
- espèces marines: 24h EC50 (*Artemisia salina*): 2,100 mg/l

Toxicité pour les algues:

- espèces d'eau douce: 8h NOEC (*Microcystis aeruginosa*): 530 mg/L/8 d.
- espèces marines: 96h NOEC (*Prorocentrum minimum*): 430 mg/L

Toxicité bactérienne:

EC 12: (30 min; boue activée; OECD 209): 1,000 mg/L

Effets à long terme:

Toxicité à long terme pour les invertébrés:

28-jours NOEC (*daphnia pulex* (puce d'eau); reproduction): 2,212 mg/L

Pas d'information disponible concernant les effets long terme sur les poissons et les algues

En raison de l'élimination rapide du produit dans l'eau, les effets à long terme sur les organismes aquatiques ne sont pas significatifs

Effets dans les stations d'épuration:

Dans la boue activée: 100 %/ 4 d (conditions anaérobiques; Respiromètre de Warburg)

Mobilité dans le sol

Coefficient d'adsorption terre (Kd) : 1.5 L/kg, à 20 °C.

Le coefficient d'adsorption montre que l'acétone est mobile dans le sol et peut être transporté par l'eau du sol.

Volatilité:

Constante d'Henry: 2.929 - 3.070 Pa*m³/mol (25 °C eau).

Constante d'Henry: 3.311 Pa*m³/mol (25 °C eau de mer).

Les constantes de Henry calculées par expérimentation montrent une volatilité modérée à partir de l'eau

Persistence et dégradabilité

Indications diverses: Décomposition abiotique:
DT50, 19 - 114 d (Air, Photodégradation indirecte par réaction avec des radicaux OH)
Décomposition abiotique: aucune (Eau, hydrolyse)
Biodégradabilité: 91 %/28 d (OECD 301B).
DThO 84 %/5 d. (BOD5, APHA 219).
DCO: 2.21 g O2/g
Le produit est facilement biodégradable.

Indications diverses relatives à l'écologie

Teneur en composés organiques volatils (COV):
100 % en poids = 790 g/L

Remarques générales: Toxicité terrestre:
48h DL50 (*Eisenia fetida*): 0.1 - 1 mg/cm³
48h DL50 (*Ambystoma mexicanum*): 20,000 mg/L
48h DL50 (*Xenopus laevis*): 24,000 mg/L

Dans une étude conduite selon la directive OCDE 207 (ver de terre, vérification d'une toxicité aiguë: test de contact du papier filtre), l'acétone montre une toxicité modérée pour les vers de terre (*Eisenia fetida*) Dans d'autres études de toxicité plus courtes, l'*Ambystoma mexicanum* et la larve du *Xenopus laevis* exposés à l'acétone dans des conditions statiques dans un récipient en verre fermé ont donné respectivement des valeurs 48h LC50 de 20,000 mg/L et 24,000 mg/L

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

13. Considérations relatives à l'élimination

Produit

Recommandation: Incinération de déchets spéciaux avec autorisation des autorités locales.
Ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères.
Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Conditionnement

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

14. Informations relatives au transport

USA: Department of Transportation (DOT)

Identification number: UN1090
 Désignation technique spécifique: UN 1090, ONU 1090, Acétone
 Hazard class or Division: 3
 Groupe d'emballage: II
 Labels: 3
 Dispositions particulières: IB2, T4, TP1
 Packaging – Exceptions: 150
 Packaging – Non-bulk: 202
 Packaging – Bulk: 242
 Quantity limitations – Passenger aircraft / rail: 5 L
 Quantity limitations – Cargo only: 60 L
 Vessel stowage – Location: B



Canada: Transportation of Dangerous Goods (TDG)

UN Number: UN1090
 Shipping name: ONU 1090, Acétone
 TDG class: 3
 Packing group: II
 Explosive limit and limited quantity index: 1L
 Passenger carrying ship index: Forbidden
 Passenger carrying road or rail index: 5L

Transport maritime (IMDG)

Numéro ONU: UN 1090
 Désignation technique spécifique: UN 1090, ACETONE
 Class or division, Subsidiary risk: Class 3, Subrisk -
 Groupe d'emballage: II
 Numéro EmS: F-E, S-D
 Dispositions particulières: -
 Quantités limitées: 1 L
 Excepted quantities: E2
 Conditionnement - Instructions: P001
 Conditionnement - Réglementations: -
 IBC - Instructions: IBC02
 IBC - Réglementations: -
 Instructions réservoirs - IMO: -
 Instructions réservoirs - UN: T4
 Instructions réservoirs - Réglementations: TP1
 Arrimage et manutention: Category E.
 Propriétés et observations: Colourless, clear liquid, with a characteristic mint-like odour. Flashpoint: -20°C to -18°C c.c. Explosive limits: 2.5% to 13%. Miscible with water.
 Polluant marin: non
 Groupe de ségrégation: none

Transport aérien (IATA)

Numéro UN d'identification:	UN 1090
Désignation technique spécifique:	UN 1090, ACETONE
Class or division, Subsidiary risk:	Class 3
Groupe d'emballage:	II
Étiquette de danger:	Flamm. liquid
Excepted Quantity Code:	E2
Passenger and Cargo Aircraft: Ltd.Qty.:	Pack.Instr. Y341 - Max. Net Qty/Pkg. 1 L
Passenger and Cargo Aircraft:	Pack.Instr. 353 - Max. Net Qty/Pkg. 5 L
Avion-cargo uniquement:	Pack.Instr. 364 - Max. Net Qty/Pkg. 60 L
Emergency Response Guide-Code (ERG):	3H

15. Règlements

Directives nationales - Canada

DSL: listed
 CAS 67-64-1 is listed on Canada's DSL and Ingredient Disclosure Lists.
 Classification: B2, D2B

Directives nationales - U.S. Federal Regulations

TSCA Inventory: listed
 TSCA HPVC: not listed

 Clean Air Act:
 SOCM Chemical: yes

 Other Environmental Laws:
 CERCLA: RQ 5000 lbs.
 RCRA Hazardous Wastes: Code U002
 RCRA Groundwater Monitoring: Methods 8240 / PQL 100

 NIOSH Recommendations:
 Occupational Health Guideline: 0004*

Directives nationales - U.S. State Regulations

California Prop 65 List: None
 Delaware Air Quality Management List:
 DRQ: 5000 - RQ State: Federal Regulations Apply
 Idaho Air Pollutant List:
 Title 585: AAC: 89 - EL: 119 - OEL: 1780
 Massachusetts Haz. Substance codes: 2,4,5,6 F8 F9
 Minnesota Haz. Substance:
 Codes: AON - Ratings: 7.16 - Status: Title III
 New York List of Hazardous Substances:
 RQ-Air: 5000 - RQ-Land: 1 - Note: No Note Associated with this chemical.
 Pennsylvania Haz. Substance code: E
 Washington Air Contaminant:
 TWA: 750 ppm - 1800 mg - STEL: 1000 ppm - 2400 mg

Directives nationales - États-membres de la CE

Numéro CE: 200-662-2

Numéro d'identification UE:
606-001-00-8

Autres informations, restrictions et dispositions légales:

Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses [Directive SEVESO III] P5c Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n°: 40
Il est interdit de mettre sur le marché et d'utiliser cette substance dans des articles de décorations, des jouets et des farces et attrapes.

16. Autres informations

Texte pour l'étiquetage: Contient 100 % Acétone. Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Systèmes d'évaluation de danger:



NFPA Hazard Rating:
Health: 1 (Slight)
Fire: 3 (Serious)
Reactivity: 0 (Minimal)

HMIS Version III Rating:
Health: 1 (Slight)
Flammability: 3 (Serious)
Physical Hazard: 0 (Minimal)
Personal Protection: X = Consult your supervisor

HEALTH	1
FLAMMABILITY	3
PHYSICAL HAZARD	0
	X

JT Baker Storage Color Code: Red (Flammable Hazard)

Littérature: REACH Registration Dossier Acetone. P&D-REACH Consortium, 2010.
ICSC 0087

Raison des dernières modifications:

Modification dans la section 1.3: Siège

Créée: 6/9/1989

Service responsable de la fiche technique

Responsable: voir section 1: Service responsable de l'information

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.